



8 MARS 2026

JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES

À l'occasion de la **Journée Internationale des Droits des Femmes**, notre Organisation Syndicale réaffirme son engagement en faveur de **l'égalité professionnelle**. Ensemble, nous agissons pour transformer durablement nos conditions de travail et **garantir à chacune la place qu'elle mérite**.

DES AVANCÉES CONCRÈTES POUR L'ÉGALITÉ

- **Briser le plafond de verre** : L'accès aux hautes responsabilités pour toutes
- **Imposer la mixité** : Partout, à tous les niveaux et dans tous les métiers
- **Tolérance zéro** : Éradiquer les discriminations et les violences sexistes
- **Protéger la parentalité** : Un droit sanctuarisé qui ne freine plus les parcours

3 PROPOSITIONS POUR UNE ÉGALITÉ RÉELLE

Budget dédié à
la fin des écarts salariaux

Cellule d'accompagnement pour
favoriser le retour de congé
maternité et l'équilibre entre
vie pro / vie perso

Système innovant pour assurer
une meilleure représentativité
des femmes à tous les niveaux.

70% DES AIDANTS
SONT DES AIDANTES.

L'égalité des droits ne doit pas
être un slogan, mais une réalité
vécue par toutes et tous.



100%
FEMMES

100%
VOUS